



Fiche Synoptique

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation



S.I.A.O

Chef de service : Christophe JOSIEN

195, route de La Bassée
62300 LENS

☎ 03.21.42.10.20

☎ 03.21.43.85.80

✉ apsa-sao@nordnet.fr

Public accueilli

Toute personne en difficulté d'hébergement : hommes, femmes, couples avec ou sans enfants et toute personne logée en situation d'expulsion dans le cadre de la loi BOUTIN. Le public central étant les sans domicile fixe.

Objectifs / Missions

- L'écouterant 115 doit apporter à tout moment une première écoute attentive et humaine. Selon la demande, l'équipe mobile peut intervenir sur site afin de peaufiner le primo-diagnostic. C'est un appel réservé aux usagers.
- L'équipe mobile est chargée d'aller à la rencontre des personnes les plus désocialisées/en rupture de logement (ou d'hébergement) et de tisser un lien social afin que les personnes puissent accéder aux dispositifs de droits communs (santé, logement, insertion, service administratif).
- Après un diagnostic réalisé par l'équipe mobile, un rendez-vous peut être établi avec l'équipe du S.A.O.
- Le S.A.O est un service en lien avec la circulaire du 18/10/2004 relative aux dispositifs A.H.I. qui a pour mission d'accueillir, d'écouter et de réaliser un diagnostic social de la situation de la personne, du couple, de la famille en vue d'une orientation la plus adaptée en fonction de sa demande en lien avec la réalité sociale, les partenaires et les acteurs de terrain.
- Depuis la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le Droit Au Logement Opposable, le S.A.O est mandaté par la D.D.C.S. pour rechercher une solution d'hébergement pour les personnes ayant instruit un dossier DALO.
De plus, suite à la loi du 25 mars 2009 relative à la mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion, le service intervient en amont de l'expulsion locative afin de rechercher une solution d'hébergement aux personnes qui vont être expulsées.
- Le S.I.A.O est chargé de gestion des nuitées d'hôtel pour les situations d'exception/de danger, d'une durée limitée avec une réorientation rapide vers une solution adaptée.
- Le S.I.A.O. gère le Plan Grand Froid au cours de la période hivernale qui lui permet de prendre en charge des familles et des enfants dans un cadre hivernal.

Services / Prestations

Le S.I.A.O. se définit comme une organisation et une mise en réseau d'acteurs et de moyens qui répondent à deux niveaux de prise en charge :

- **L'urgence.**
- **L'insertion** (dont le logement adapté, avec le pilotage commission des cas particuliers) dans un cadre éthique fort et prégnant, en toute transparence.

Au préalable, l'ensemble des acteurs concernés s'entend sur une description commune de l'urgence, définie comme suit :

- Situation telle qu'une personne ou un groupe de personnes (famille) se trouve en danger immédiat par rapport aux besoins vitaux de l'existence et est a priori incapable d'y remédier seul, comme :
 - o S'abriter ;
 - o Se nourrir ;
 - o Se protéger de violences physiques ou morales ;
 - o Se vêtir ;

Domaines premiers concernés

- « L'hébergement » par rapport à l'absence de logement ;
- La mise à l'abri par rapport aux violences et aux situations de crise (pour les violences conjugales, protocole spécifique géré par « l'Accueil 9 de Cœur ») ;
- L'isolement rendant impossible la résolution de problèmes personnels.

Domaines secondaires

- L'absence de ressources ;
- Les soins ;
- L'habillement ;
- L'alimentation ;
- L'inactivité.

- Toute demande d'hébergement d'urgence est traitée par le S.I.A.O.
- Les S.I.A.O. ont vocation à recueillir l'ensemble des demandes d'hébergement formulées au titre du volet « insertion » : C.H.R.S., logement A.L.T., maison relais, résidence accueil.
- Il doit également pouvoir, au quotidien, dresser une liste de personnes susceptibles d'intégrer un logement de manière autonome qu'elles soient d'ores et déjà hébergées ou pas.

Personnel / équipe

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| → 1 directeur ; | <u>S.A.O :</u> |
| → 1 chef de service ; | → 2,5 travailleurs sociaux ; |
| → 1 écoutant 115. | → 1 secrétaire. |
| <u>Equipe mobile 115 :</u> | <u>Plan Grand Froid :</u> |
| → 5 travailleurs sociaux ; | → 3 éducateurs ; |
| → 1 infirmier AHI. | → 3 surveillants de nuit ; |
| | → 2 maîtresses de maison ; |
| | → 2 à 3 bénévoles par hiver. |

Partenariat

- | | |
|-------------------------------------|---|
| • C.C.A.S. | • Croix Rouge |
| • M.D.S. | • Hôpitaux / Structures médicales |
| • Les structures et services A.H.I. | • Toutes les communes de l'arrondissement de Lens |
| • Sous-préfecture | • Professionnels de santé dans le champ des addictions et conduites de dépendance |
| • C.A.L.L. et C.A.H.C. | • C.S.A.P.A. / C.A.R.R.U.D. |
| • Police / Pompier / ASVP | • Tous les partenaires en lien avec le public accueilli. |

Autres

Secteurs d'intervention : les communautés d'agglomérations de LENS-LIEVIN et HENIN-CARVIN (représentant 50 communes).

Particularité : Le S.I.A.O. est chargé de la mission de l'Observatoire des affaires sociales, des flux et l'observation des flux de publics inscrits dans le dispositif A.H.I.

Il est aussi chargé de la coordination des structures A.H.I. et de l'animation du Comité Local d'Etudes et d'Observations des Affaires Sociales (C.L.E.O.D.A.S.).

Accueil à Henin Beaumont : Antenne S.I.A.O., Ilot Carnot, rue Montpencher – 62110 HENIN-BEAUMONT.